

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
                  }    "    "    14    "    six mois.  
                  }    "    "    7 50   "   trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 8 février 1866.

### BULLETIN.

Le discours royal prononcé mardi à l'ouverture du Parlement anglais est empreint d'un caractère conciliant à l'égard de la politique extérieure, et libéral pour ce qui concerne les affaires de l'intérieur. Le gouvernement de la Reine se félicite des bonnes relations de la Grande-Bretagne avec les autres Etats et en particulier avec la France. Un paragraphe est consacré à l'extension du droit de vote, ce qui donne à penser qu'un bill dans ce sens sera présenté dans le cours de la session parlementaire. Le discours annonce la continuation des efforts répressifs dirigés contre les féniens d'Irlande.

On a reçu la nouvelle de la signature du traité entre le vice-roi d'Egypte et le directeur de la Compagnie de l'isthme de Suez. Les bases de cette convention sont exactement conformes aux indications de l'Empereur des Français, choisi pour arbitre par les intéressés. Voilà donc enfin terminée une affaire à laquelle d'opiniâtres erreurs et de jalouses susceptibilités ont fait longtemps obstacle.

La fondation de médailles honorifiques pour les instituteurs primaires excite une louable émulation sur tous les points de l'Empire. Le Prince Impérial, conformément à la pensée de S. M. l'Impératrice, vient d'instituer pour les instituteurs communaux, directeurs de classes d'adultes, quatre vingt-neuf prix qui seront distribués le 15 août prochain dans chaque département, à l'occasion de la fête de l'Empereur. Ces généreuses fondations dont l'initiative fait le plus grand honneur à M. le ministre de l'instruction publique sont le prélude de libéralités plus importantes. Nous ne tarderons pas à apprendre que des legs ont été faits en vue de pensions de retraite pour les instituteurs et institutrices. On atteindra ainsi mieux que par des distinctions honorifiques, le but qui doit se proposer les amis de l'instruction populaire.

Il y a eu hier séance au Corps législatif pour la vérification des pouvoirs et pour la discussion de plusieurs lois d'intérêt local.

J. REBOUX.

### L'Adresse du Sénat.

A cause de son étendue, nous ne pouvons reproduire en entier le texte du projet d'Adresse sénatoriale. Nous allons tâcher d'en donner une analyse substantielle. Ici les mots importent moins que les idées, et les phrases que les intérêts.

Le Sénat commence par se féliciter, avec l'Empereur, des perspectives ouvertes à l'activité nationale. La France, puissante et respectée, n'a plus rien à demander à la guerre; mais elle a beaucoup à demander à la paix. Changer le fusil en outil, voilà l'œuvre à entreprendre. Il faut, car telle est la volonté du pays, que gouvernement ne s'en laisse plus détourner.

L'enquête agricole est vivement approuvée du Sénat. Elle portera, dit-il, la lumière sur le bien réalisé et sur celui

qu'attend la population rurale, cette population modeste et dévouée qui fournit, sans bruit, au travail national son plus ample contingent. N'est-ce pas elle aussi qui paie le plus large tribut sur les champs de bataille, et qui est le plus solide rempart opposé aux rêveries malsaines, aux desseins révolutionnaires?....

Nous serons, de même que la haute assemblée, plus réservés quant à l'extension du droit de réunion, d'association des ouvriers des villes. L'épreuve était nécessaire. Le gouvernement y associe ses efforts. Nous verrons les résultats. Puissent-ils n'être pas décevants pour ceux qui en attendent de si grands avantages?....

Les économies budgétaires sont l'objet d'un paragraphe spécial. « Ce qu'il y a de satisfaisant, c'est qu'elles ne diminuent pas le budget des travaux publics, ni celui de l'enseignement. C'est là surtout que l'argent est bien placé. Les grandes entreprises de l'Etat généralisent le bien-être; l'instruction rend les citoyens plus capables de la mission réservée à l'homme, chez un peuple libre. »

Les modifications introduites dans les cadres de l'armée conduisent le Sénat à s'occuper du Mexique. « Votre Majesté, dit-il, a annoncé que notre expédition touche à son terme, et que vous entendez avec l'Empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel des troupes. C'est dire à la France satisfaite que la protection de ses intérêts commerciaux sera assurée sur ce vaste et riche marché, rendu par notre concours à la sécurité. »

Notre fierté native trouve son compte dans cette appréciation de l'attitude presque hostile du gouvernement des Etats-Unis. « Ce ne sont pas, dit le Sénat, des paroles alléatoires et menaçantes qui détermineront notre retour; la France a l'habitude de ne marcher qu'à son heure. Mais elle aime à se souvenir de sa vieille amitié pour les Etats-Unis. Ils reconnaîtront qu'une guerre entreprise dans le but de protéger nos nationaux, ne devient pas, parce qu'elle est heureuse, une guerre de conquête ou de propagande. » La modération est ici alliée à la fermeté. La France ne se donnera aucun tort vis-à-vis du gouvernement américain; mais elle n'en tolérera nulle offense. Que les jacobins et les yankees de l'une et de l'autre rive de l'Océan se le tiennent pour dit.

Le paragraphe sur l'Italie n'est pas moins formel que celui concernant le Mexique. Nous ne quittons pas Rome pour permettre aux Italiens d'y entrer. Le traité du 15 septembre a voulu deux choses: l'Italie respectée par l'Europe; la Papauté respectée par l'Italie. C'est sur cette base, mieux précisée à mesure que le dénouement approche, qu'aura lieu la discussion sénatoriale. Attendons-en des affirmations qui achèveront de dissiper les illusions des uns, les inquiétudes des autres.

Ainsi que le pays, ainsi que l'Empereur, le Sénat fait des vœux pour la réorganisation, pour la prospérité de l'Algérie. Il adresse à l'Impératrice Eugénie un hommage que la France ratifiera. « L'Impératrice, dit-il, vous remplaçait durant l'excursion algérienne, comme elle vous avait déjà remplacé pendant la guerre d'Italie; alors, aussi bien qu'aujourd'hui, elle a noblement justifié vos paroles du 22 janvier 1853: « Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme, au jour du danger, elle deviendrait un de ses courageux appuis. » La nation y compte, quelle que soit l'heure quelles que soient les circonstances.

En terminant sa réponse à l'Empereur, le Sénat expose, avec une brève clarté, de justes idées sur la constitution de 1852, non moins opposée à un pouvoir sans limites qu'à une liberté sans frein. Déranter cet équilibre par de prétendues réformes dont les partis tireraient seuls avantage, ce serait troubler le présent, inquiéter l'avenir. Loin d'être infidèle à 89, la France actuelle en garde les aspirations, en applique les idées. S'arrête-t-elle dans la voie du progrès et de la liberté, ainsi que l'en accusent des discoureurs impatientes ou perfides? Non; elle y marche avec prudence. Elle se rappelle, lorsque plusieurs l'oublient, ce que la précipitation lui a coûté d'espérances déçues de satisfactions ajournées.

A. BAYVET.

L'amendement suivant au paragraphe du projet d'Adresse relatif aux colonies sera proposé par divers membres du Corps législatif:

« Nos colonies souffrent du régime exceptionnel sous lequel elles sont placées. »

« La sainte justice qui veut que tous les français soient égaux devant la loi, veut aussi qu'ils jouissent des mêmes droits et qu'ils soient soumis aux mêmes charges. »

« Nous demandons à Votre Majesté de vouloir bien élever les trois grandes colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, et de la Réunion au rang de département de l'Empire. »

« Si nous faisons une exception pour l'Algérie, c'est parce que l'élément indigène qui y domine peut encore nécessiter le maintien d'un autre régime. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

Londres, 6 février.

Chambre des Communes. — M. Cavendish propose l'Adresse en réponse au discours du Trône. Il dit que les dernières élections ont entièrement sanctionné la politique étrangère du Cabinet.

Londres 7 février, 1 heure du matin.

Chambre des Lords. — Lord Normanby propose l'Adresse en réponse au discours de la Reine. L'Adresse manifeste les sympathies de l'Angleterre pour le feu roi des Belges, en exprimant l'espoir que Léopold II suivra l'exemple de Léopold I<sup>er</sup>. Elle se réjouit de la fin de la guerre d'Amérique et désire le maintien des relations amicales avec l'Amérique.

Lord Derby blâme le Gouvernement au sujet de l'envoi d'un commissaire à la Jamaïque. Il l'accuse de négligence relativement à l'épidémie. Il dit que si le projet de réforme résoud la question d'une façon satisfaisante, s'il est de nature à faire le bien du pays, il l'appuiera, sinon il le combattra énergiquement.

Le comte Russell défend l'envoi d'un commissaire à la Jamaïque. Il annonce que le projet de réforme sera présenté dans un mois à la Chambre des Communes.

Lord Grey fait l'apologie des mesures prises par l'administration relativement à l'épidémie.

La discussion est ajournée à jeudi.

Le Times annonce que Sir Charles Wood ministre des Indes, est remplacé dans ce poste par le comte de Grey et Ripon. Le Marquis d'Hartington, sous secrétaire

d'Etat de la guerre remplace le comte de Grey comme ministre de la guerre.

M. Stansfeld est nommé sous-secrétaire d'Etat pour les Indes.

M. Mousell est nommé vice-président du Board of Trade (bureau de commerce).

Vienne 6 février.

Le Wanderer de ce soir publie un télégramme de Pesth qui résume le projet d'Adresse de la Diète hongroise. Ce document maintient les principes de l'Adresse de 1861; il insiste assez fortement, bien que sur un ton de parfaite loyauté, sur le droit pour la Hongrie d'avoir un ministère hongrois et sur le rétablissement des Comités connus avant la révision de la Constitution. Le projet se prononce en faveur de la parité des confessions.

Un autre télégramme de Pesth, publié par la Nouvelle Presse libre dit que le projet d'Adresse se prononce pour la reconnaissance de la continuité du droit qui ne serait d'aucune valeur tant qu'elle n'aurait pas été rétablie de facto.

L'Adresse dit au sujet de la présentation en vertu de la Constitution, du diplôme d'octobre et de la patente de février, que cette dernière est inacceptable, et elle déclare, relativement aux affaires communes des pays situés à l'ouest de la Leita que la Hongrie ne pourrait exercer aucune influence, mais qu'elle désirerait l'établissement du gouvernement constitutionnel; des deux côtés de la Leita. Une proposition spéciale destinée à régler les affaires communes serait faite à la couronne.

Le projet d'Adresse sera présenté demain.

Marseille, 7 février.

Les lettres de Constantinople du 31 janvier, annoncent que la Porte a reconnu le droit, pour toutes les puissances, de concéder diplomatiquement l'exécution des mesures médicales qu'elles croient devoir prendre, après un examen approfondi, contre la propagation du choléra.

Suez, 6 février.

Le paquebot l'Emirne des Messageries Impériales est arrivé ici hier à 7 heures du soir avec les malles de Maurice et de la Réunion.

Rotterdam, 7 février.

Le Corsaire chilien l'Indépendance est toujours dans l'Escout à Terneuzen, surveillé de près par la frégate hollandaise Adolphe de Nassau.

Rome, 6 février soir.

Ce matin, le Pape a posé la première pierre de l'église que les Anglais élèvent à Rome à St-Thomas de Cantorbéry.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 7 février 1866.

La Commission de l'Adresse du Corps législatif a tenu hier une séance qui a duré cinq heures; une autre séance a eu lieu aujourd'hui.

La réunion Marie a désigné MM. Jules Simon, Jules Favre, Lanjuinais, Picard et Pelletan pour la rédaction des amendements que l'opposition se propose de soutenir, lors de la discussion de l'Adresse au Corps législatif.

Aujourd'hui à midi, le conseil des ministres s'est réuni aux Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

M. Baroche, ministre de la justice, est indisposé depuis quelques jours, mais il

n'est nullement alié, et c'est tout à fait inexactement qu'un journal lui prête l'intention de se retirer des affaires.

M. le duc de Persigny va publier assurément une nouvelle brochure politique.

On raconte que Mgr. Dupanloup a fait préparer son tombeau à l'exemple de M. Berryer. Cependant, Mgr Dupanloup n'est pas encore très âgé puisqu'il est, en 1862, et sa santé n'est pas chancelante puisqu'il est parti pour Marseille, où il obtient de grands succès oratoires. D'après ses ordres, son tombeau a été préparé dans une des chapelles de la cathédrale d'Orléans; on a scellé dans la muraille une plaque de marbre où se trouvent les armes du prélat avec une croix et cette devise: Spes mea. Avant son départ pour Marseille, l'évêque d'Orléans avait consenti à ce qu'un concert fut donné dans le palais épiscopal au bénéfice de l'Œuvre du catholicisme en Pologne. La quête a été abondante. On a trouvé dans la bourse d'une des quêteuses un anneau pastoral de la valeur de 500 francs donné par l'évêque et une croix d'or enrichie de diamants.

Lord Cowley a reçu samedi dernier des mains de la reine d'Angleterre, les insignes de l'ordre de la Jarretière. C'est à Osborne qu'a eu lieu la cérémonie.

L'exécution de Poncet aura lieu demain jeudi. Elle n'a pas eu lieu hier, ainsi que quelques journaux l'ont annoncé par erreur.

Les efforts de l'abbé Joliet pour la conversion de Poncet ont obtenu un heureux résultat. Le condamné s'est repenti; le sentiment religieux a pénétré son âme; il s'est agenouillé devant la sainte table et a reçu la communion.

On annonce pour la fin de ce mois la mise en adjudication sur première enchère de 750,000 fr. de la maison romaine que le prince Napoléon a fait construire dans les Champs-Élysées.

Flore d'Aliza, le nouvel ouvrage de M. Victor Massé, a complètement réussi lundi, à l'Opéra-Comique.

Il y a eu quelque opposition durant la représentation de Barbe-Bleue aux Variétés. Des remaniements et des coupures sont nécessaires.

L'homme le plus malheureux de France depuis le commencement de cette année, n'est pas le successeur de feu Mathieu de la Drôme, bien que ses prédictions ou pronostications reçoivent depuis deux mois les plus déplorables démentis, mais l'autre Mathieu, Mathieu le poète, Mathieu de la Nièvre, qui s'est donné le plaisir d'endosser la robe d'astrologue et de se coiffer du bonnet pointu de docteur. Son almanach à la main, ses amis le poursuivent de leur reproches et de leurs épigrammes. Il avait promis un hiver terrible. Dans ses descriptions imagées, il avait affirmé que Paris serait presque enseveli sous la neige, et pendant le mois de décembre 1865, et pendant le mois de janvier 1866. Le 15 janvier, avait-il imprimé, on parcourra les rues de la capitale, ses immenses boulevards, en traîneaux; le 20 janvier, la Seine sera prise dans toute sa longueur; on la traversera de tous les côtés! Et pas un flocon de neige n'a tourbillonné dans l'atmosphère; et pas un ruisseau seulement n'est parvenu à geler! Les patineurs surtout sont furieux de voir toutes leurs espérances évanouies.

O poète Mathieu, faites des vers, mais ne vous avisez plus de publier des almanachs et surtout de chercher à pénétrer les mystères de la Providence. Elle en sait plus long que nous et n'a encore mis personne dans la confidence de ses secrets.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Il s'est récemment formé à New-York, sous le nom de American Cotton platers association, une compagnie dont le but est de rétablir sur une grande échelle la cul-